

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION GENERALE DU  
BUDGET ET DES FINANCES**



**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
*Travail-Liberté-Patrie*

  **RAPPORT**  

**D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT  
EXERCICE 2021  
FIN JUIN**

Loi n° 2020-019 du 22 décembre 2020 portant loi de finances, exercice 2021

# Sommaire

---

<b>Liste des sigles et acronymes .....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES ANNEXES .....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>I. Le contexte de l'exécution du budget .....</b>	<b>7</b>
1. La conjoncture économique internationale .....	7
2. La conjoncture économique nationale .....	8
3. La mise en œuvre des réformes budgétaires .....	9
<b>II. La réalisation des recettes du budget général.....</b>	<b>11</b>
1. Les recettes budgétaires .....	11
a. Les recettes fiscales.....	13
b. Les recettes non fiscales .....	19
c. Les dons projets et les dons programmes.....	22
2. Les ressources de trésorerie .....	22
<b>III. L'exécution des dépenses du budget général .....</b>	<b>23</b>
<b>A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense.....</b>	<b>23</b>
<b>1- Les dépenses budgétaires .....</b>	<b>26</b>
1.1. Les dépenses ordinaires .....	26
a- Les charges financières de la dette .....	27
b- Les dépenses de personnel .....	27
c- Les dépenses d'acquisition des biens et services.....	27
d- Les dépenses de transfert.....	28
1.2. Les dépenses en capital.....	28
<b>B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations.....</b>	<b>30</b>
<b>C. La situation d'exécution de dépenses spécifiques.....</b>	<b>32</b>
a. La situation d'exécution des dépenses sensible au Genre.....	32
b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales.....	33
c. La situation d'exécution des dépenses sociales.....	34
<b>2- Les charges de trésorerie .....</b>	<b>35</b>
<b>IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST) .....</b>	<b>36</b>
<b>V. Les soldes .....</b>	<b>38</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>40</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>41</b>

# Liste des sigles et acronymes

---

CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAT	Forces armées Togolaises
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique

# Liste des tableaux

---

<b>Tableau n° 1.</b>	<b>Réalisation des recettes du budget général (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>11</b>
<b>Tableau n° 2.</b>	<b>Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>12</b>
<b>Tableau n° 3.</b>	<b>Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>13</b>
<b>Tableau n° 4.</b>	<b>Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>15</b>
<b>Tableau n° 5.</b>	<b>Impôts recouverts par les CI et CDDI (en milliards de FCFA).....</b>	<b>15</b>
<b>Tableau n° 6.</b>	<b>Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects en milliards de FCFA).....</b>	<b>17</b>
<b>Tableau n° 7.</b>	<b>Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>18</b>
<b>Tableau n° 8.</b>	<b>Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>18</b>
<b>Tableau n° 9.</b>	<b>Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>19</b>
<b>Tableau n° 10.</b>	<b>Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA).....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau n° 11.</b>	<b>Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau n° 12.</b>	<b>Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>23</b>
<b>Tableau n° 13.</b>	<b>Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>24</b>
<b>Tableau n° 14.</b>	<b>Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA).....</b>	<b>25</b>
<b>Tableau n° 15.</b>	<b>Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>29</b>
<b>Tableau n° 16.</b>	<b>Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>31</b>
<b>Tableau n° 17.</b>	<b>Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>31</b>
<b>Tableau n° 18.</b>	<b>Exécution des dépenses des collectivités territoriales (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>33</b>
<b>Tableau n° 19.</b>	<b>Exécution des dépenses sociales (en milliards de FCFA).....</b>	<b>34</b>
<b>Tableau n° 20.</b>	<b>Programmes des comptes d'affectation spéciale (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>36</b>
<b>Tableau n° 21.</b>	<b>Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2021 (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>39</b>

# LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique n° 1.	Prévision et réalisation des recettes budgétaires .....	13
Graphique n°2.	Recouvrement des recettes fiscales .....	14
Graphique n°3.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution .....	25

# LISTE DES ANNEXES

---

Annexe n° 1.	Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique au second trimestre 2021 .....	41
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de Janvier à Juin 2021.....	41
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons (en milliards de FCFA) .....	42
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts (en milliards de FCFA) .....	43
Annexe n° 5.	Tableau récapitulatif de l'exécutions des programmes et des dotations par ministères ( en milliards de FCFA).....	44
Annexe n° 6.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes (en milliards de FCEA).....	53
Annexe n° 7.	Exécution du PIP par fonction sur ressources interne (en milliards de FCFA) .....	53
Annexe n° 8.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative (en milliards de FCFA) .....	54

# Introduction

---

Le budget de l'Etat, exercice 2021, a été adopté par la loi n° 2020-019 du 22 décembre 2020 portant loi de finances. Il est le premier budget en mode programmes élaboré par le Togo. Il a été mis en exécution à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 marquant ainsi le basculement du Togo vers la gestion axée sur les résultats.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget de l'Etat. Ces rapports permettent d'une part, au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire et d'autre part, au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances.

Il importe de signaler que le budget de l'Etat a été exécuté au cours du deuxième trimestre dans un contexte marqué par la pandémie de coronavirus.

Le présent rapport rend compte de l'exécution de la loi de finances, à fin juin 2021. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) le contexte de l'exécution du budget, (ii) les détails de la réalisation des recettes du budget général, (iii) l'exécution des dépenses du budget général, (iv) l'exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) les soldes.

# I. Le contexte de l'exécution du budget

---

La politique budgétaire de l'année 2021 a eu pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui a pris en compte d'une part, l'environnement économique international et national marqué par la crise sanitaire et d'autre part, la capitalisation des résultats du programme de Facilité élargie de crédit conclu avec le Fonds monétaire international en terme d'assainissement des finances publiques, ainsi que des réformes courageuses mises en œuvre pour améliorer le climat des affaires. En outre, une stratégie de gestion budgétaire prudente est observée en 2021 en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques à travers une amélioration du recouvrement des recettes et une maîtrise des dépenses.

Du point de vue des orientations fiscales, plusieurs mesures fiscales ont été prises en vue de dynamiser la fiscalité intérieure pour doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de financement des actions de développement et de riposte contre la pandémie, favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif avec les normes communautaires et internationales et permettre une meilleure application de la réglementation fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale. Ces mesures concernent des réformes qui visent :

- i) l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- ii) l'allègement de la charge fiscale ;
- iii) les ajustements techniques ;
- iv) la prise en compte de la réglementation.

En matière de maîtrise des dépenses publiques, des mesures concourant à l'efficacité de la dépense publique sont poursuivies.

## 1. La conjoncture économique internationale

Les perspectives économiques mondiales publiées en avril 2021 par le Fonds monétaire international (FMI) révèlent une reprise inégale de l'activité économique dans un climat de grande incertitude. En effet, si l'optimisme que suscite l'amélioration de la couverture

vaccinale contribue, entre autres facteurs, à projeter une reprise de l'activité économique mondiale, celle-ci reste inégale au regard des perturbations et de l'ampleur des mesures de soutien disparates induites par la pandémie.

L'économie mondiale devrait connaître une croissance de 6,03% en 2021 après une contraction de 3,27% en 2020. Cette reprise attendue est en lien avec les mesures de soutien budgétaire prises dans les grandes économies du monde et les programmes de vaccination mis en place pour freiner la propagation de la pandémie.

Dans les pays avancés, les trajectoires de reprise varient également selon le pays. Le taux de croissance de ce groupe de pays serait de 5,14% en 2021, après une contraction de 4,71% en 2020. Dans les économies des pays émergents et les pays en développement, la croissance atteindrait 6,67% en 2021. En Afrique subsaharienne, elle serait de 3,41% en 2021.

Le taux d'inflation annuel moyen au niveau mondial s'est replié en 2020 dans les pays avancés comme dans les pays émergents et les pays en développement. Dans les pays avancés, il a perdu 0,72 point de pourcentage en 2020 pour s'établir à 0,68%. Il serait de 1,61% en 2021. Dans les pays émergents et les pays en développement, l'inflation passerait de 5,09% en 2020 à 4,90% en 2021.

## 2. La conjoncture économique nationale

L'activité économique nationale connaîtrait une reprise en 2021. Cette reprise sera essentiellement portée par les investissements contra-cycliques dans le domaine des infrastructures (centrales électriques, travaux de route, construction du parc industriel) et par la hausse de la production agricole notamment le coton et le soja. La reprise bénéficiera également dans une certaine mesure de la hausse de la demande mondiale qui entraînerait une hausse des exportations et de la demande intérieure.

La lueur d'espoir née du mécanisme COVAX mis en place par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le lancement effectif de la campagne de vaccination contre la Covid-19 au Togo entraînerait un regain de l'activité économique en 2021. Les perspectives

macroéconomiques s'annoncent favorables. Les effets bénéfiques d'un dynamisme attendu dans toutes les branches d'activités devraient permettre une accélération de la croissance.

L'activité économique évolue dans un contexte national marqué par la mise en œuvre des projets et des réformes contenus dans la feuille de route gouvernementale 2025, qui s'articule autour de trois axes à savoir : (i) le renforcement de l'inclusion, l'harmonie sociale et la consolidation de la paix ; (ii) la dynamisation de l'économie et (iii) la modernisation du pays et le renforcement de ses structures.

L'activité économique serait tirée par les investissements publics et la consommation privée qui serait stimulée par l'augmentation des revenus des ménages. Sous l'hypothèse d'une maîtrise de la crise sanitaire, le taux de croissance devrait ressortir à 4,77% en 2021.

### 3. La mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2021, portent sur la budgétisation des engagements issus de la feuille de route du gouvernement traduite dans la déclaration de la politique nationale.

En matière du recouvrement des ressources notamment les recettes fiscales, le processus de création de l'unité de politique fiscale dont la fonction principale est d'élaborer les politiques et les stratégies qui contribueront à améliorer la collecte des recettes fiscales est dans sa phase terminale. Par ailleurs, il faut noter que du point de vue managérial, la modernisation continue des services aux contribuables à travers notamment, l'extension du paiement en ligne à d'autres banques, la digitalisation des procédures (télédéclaration, télépaiement, paiement par téléphonie mobile, etc.) ont permis d'adapter les stratégies de collecte au contexte sanitaire et d'optimiser la collecte des recettes fiscales.

S'agissant des dépenses, une attention particulière a été portée sur la budgétisation sensible au genre, une augmentation sensible des enveloppes budgétaires pour accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la décentralisation et une part importante, soit 53,7% des allocations budgétaires, a été accordée aux dépenses sociales en raison de la crise sanitaire.

En outre, conformément à la feuille de route gouvernementale, l'exécution de la loi de finances exercice 2021, au titre du second trimestre, est intervenue dans un contexte marqué

par la consécration de la mise en œuvre intégrale du budget programme qui s'est traduite d'une part, par la déconcentration de la fonction d'ordonnancement et d'approbation des marchés publics ainsi que le renforcement du rôle des contrôleurs financiers, des responsables de programmes, des planificateurs et du suivi évaluation pour plus d'efficacité et d'efficience dans la gestion des ressources budgétaires axée sur les résultats et d'autre part, par la responsabilité personnelle et pécuniaire des ordonnateurs soumis désormais aux règles de la comptabilité publique et leur redevabilité à la Cour des comptes. Ainsi, les Présidents d'Institutions de la République et les ministres sectoriels sont des ordonnateurs de leurs propres crédits budgétaires et signent les marchés en deçà du seuil de trois cent cinquante millions (350.000.000) de francs CFA.

Il convient également de relever les réformes réalisées pour assurer la qualité de la gestion budgétaire et financière qui sont entre autres l'élaboration et la publication du budget citoyen 2021 avec la participation des organisations de la société civile et les représentants des médias locaux, l'élaboration et la publication du calendrier budgétaire opérationnel avant fin mars 2020, l'élaboration et la publication de la déclaration sur les risques budgétaires qui ont permis de constituer des provisions dans le budget 2021 pouvant supporter des chocs qui pourraient survenir au cours de l'année. Enfin, la consolidation et la solidité du système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) qui permet de disposer en temps record des états de restitution fiables et transparents en termes d'information budgétaire à savoir les tableaux matriciels croisés en vue des analyses approfondies. Par ailleurs, le système d'information intègre à ce jour toutes les classifications exigées pour une traçabilité exhaustive des données budgétaires.

## II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie autorisées par la loi de finances.

A fin juin 2021, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 51,95%, soit un montant de recettes recouvrées de 789,61 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 1 519,99 milliards de FCFA. Cette réalisation est en hausse de 39,87% par rapport à la même période en 2020 en dépit de la crise sanitaire de la covid-19. Le niveau élevé des ressources réalisées est porté par la poursuite de la mise en œuvre des réformes fiscales par l'Office togolais des recettes (OTR) et la forte mobilisation des titres publics.

**Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>LFI</b>	<b>Réalisation 1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>Réalisation 2<sup>e</sup> trimestre</b>	<b>Cumul fin juin 2021</b>	<b>Taux de réalisation fin juin 2021</b>	<b>Réalisation fin juin 2020</b>	<b>Taux de variation 2020- 2021</b>
<b>RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>839,85</b>	<b>179,65</b>	<b>235,33</b>	<b>414,98</b>	<b>49,41%</b>	<b>356,55</b>	<b>16,39%</b>
Recettes fiscales	644,64	170,58	194,77	365,35	<b>56,68%</b>	289,61	<b>26,15%</b>
Recettes non fiscales	62,27	3,47	22,24	25,71	<b>41,29%</b>	42,26	<b>-39,16%</b>
Dons projets	116,45	5,6	17,27	22,87	<b>19,64%</b>	18,58	<b>23,09%</b>
Dons programmes (Appuis budgétaires)	16,50	0	1,05	1,05	<b>6,37%</b>	6,1	<b>-82,79%</b>
<b>RESSOURCES DE TRESORERIE</b>	<b>680,14</b>	<b>177,13</b>	<b>197,50</b>	<b>374,63</b>	<b>55,08%</b>	<b>208,00</b>	<b>80,11%</b>
Emprunts projets	120,89	5,13	16,00	21,13	<b>17,48%</b>	32,04	<b>-34,04%</b>
Titres publics	559,25	172	181,50	353,50	<b>63,21%</b>	175,96	<b>100,90%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1519,99</b>	<b>356,78</b>	<b>432,83</b>	<b>789,61</b>	<b>51,95%</b>	<b>564,55</b>	<b>39,87%</b>

*Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF, ACCE*

### 1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des

services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, exercice 2021, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

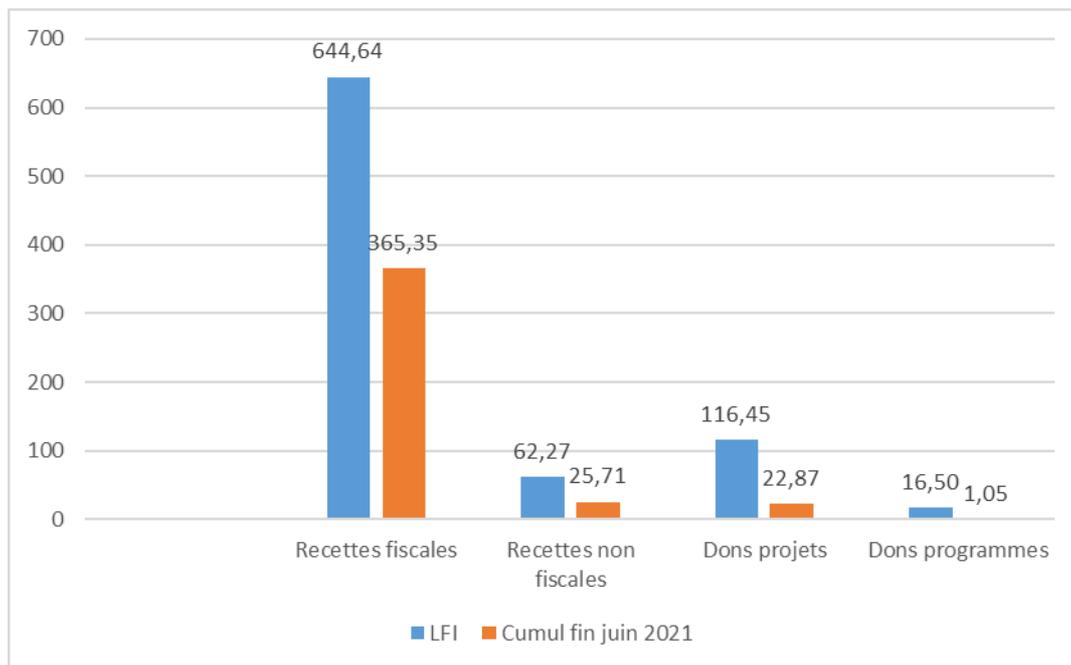
Au 30 juin 2021, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 49,41%, soit un montant de 414,98 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 839,85 milliards de FCFA. On note une augmentation de 16,39% par rapport à fin juin 2020 due essentiellement à une progression de réalisation des recettes fiscales et des dons projets comme l'indique le tableau 2.

**Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>LFI</b>	<b>Réalisation 1er trimestre</b>	<b>Réalisation 2è trimestre</b>	<b>Cumul fin juin 2021</b>	<b>Taux de réalisation fin juin 2021</b>	<b>Réalisation fin juin 2020</b>	<b>Taux de variation 2020- 2021</b>
Recettes fiscales	644,64	170,58	194,77	365,35	56,68%	289,61	<b>26,15%</b>
Recettes non fiscales	62,27	3,47	22,24	25,71	41,29%	42,26	<b>-39,16%</b>
Dons projets	116,45	5,60	17,27	22,87	19,64%	18,58	<b>23,09%</b>
Dons programmes	16,50	0,00	1,05	1,05	6,37%	6,1	<b>-82,79%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>839,85</b>	<b>179,65</b>	<b>235,33</b>	<b>414,98</b>	<b>49,41%</b>	<b>356,55</b>	<b>16,39%</b>

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF

## Graphique n° 1. Prédiction et réalisation des recettes budgétaires



Source : DGBF

### a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont des recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 30 juin 2021, pour une prédiction annuelle des recettes fiscales de 644,64 milliards de FCFA, 365,35 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 56,68%.

Comparée à la réalisation de la même période en 2020, on note une augmentation de 26,15%, soit 75,74 milliards de FCFA en valeur absolue. Cette augmentation s'explique par les facteurs d'ordre conjoncturel et managérial. A cet effet, il faut noter la progression respective de 15,50% et 8,30% des deux (02) principales assiettes de recettes que sont les importations et les chiffres d'affaires taxables à la TVA.

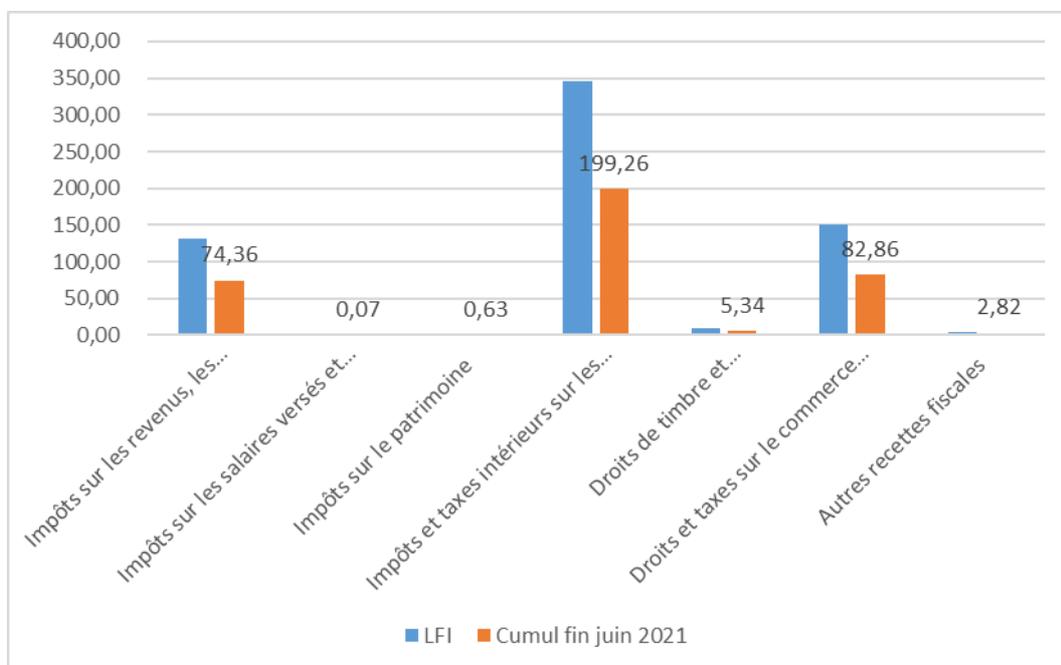
**Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre	Réalisation 2 <sup>e</sup> trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux de réalisation fin juin 2021	Réalisation fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	131,88	30,09	44,27	74,36	56,38%	56,71	31,12%

Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,01	0,06	0,07	-	0,07	5,42%
Impôts sur le patrimoine	2,15	0,37	0,26	0,63	29,39%	1,41	-55,22%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	346,65	96,31	102,95	199,26	57,48%	158,88	25,41%
Droits de timbre et d'enregistrement	10,05	2,72	2,62	5,34	53,14%	3,82	39,79%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	150,41	39,57	43,29	82,86	55,09%	65,97	25,61%
Autres recettes fiscales	3,49	1,50	1,32	2,82	80,84%	2,75	2,61%
<b>TOTAL</b>	<b>644,64</b>	<b>170,58</b>	<b>194,77</b>	<b>365,35</b>	<b>56,68%</b>	<b>289,61</b>	<b>26,15%</b>

Source : OTR

**Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales**



Source : DGBF

Parmi les recettes recouvrées au 30 juin 2021, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; elles sont qualifiées de recettes non liquides. La réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau 4 suivant :

**Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides  
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre	Réalisation 2 <sup>e</sup> trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux de réalisation fin juin 2021	Réalisation fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
<b>Recettes liquides</b>	<b>577,34</b>	<b>145,97</b>	<b>164,12</b>	<b>310,09</b>	<b>53,71%</b>	<b>248,66</b>	<b>24,70%</b>
<i>dont Chèques Trésor</i>	31,75	0,28	0,17	0,45	1,42%	12,97	-96,52%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	7,88	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
<b>Recettes non liquides</b>	<b>67,30</b>	<b>24,61</b>	<b>30,66</b>	<b>55,27</b>	<b>82,12%</b>	<b>40,95</b>	<b>34,96%</b>
Exonérations	67,30	24,61	30,66	55,27	82,12%	40,95	34,96%
<b>TOTAL</b>	<b>644,64</b>	<b>170,58</b>	<b>194,78</b>	<b>365,35</b>	<b>56,68%</b>	<b>289,61</b>	<b>26,15%</b>

*Source : OTR*

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'OTR.

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 630,95 milliards de FCFA, les recettes recouvrées à fin juin 2021 s'élèvent à 361,84 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 57,35%. Ils connaissent une hausse de 26,22% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

**Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI (en milliards de FCFA)**

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre	Réalisation 2 <sup>e</sup> trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux de réalisation fin juin 2021	Réalisation fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
COMMISSARIA T DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-100,00%
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	11,10	1,49	3,58	5,07	45,71%	4,27	18,92%
	IRPP (non ventilé)	35,04	11,41	11,83	23,24	66,32%	22,76	2,10%

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre	Réalisation 2 <sup>e</sup> trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux de réalisation fin juin 2021	Réalisation fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
	Impôt sur les Sociétés	74,26	13,92	25,50	39,42	53,08%	28,07	40,41%
	Prélèvement BIC	11,49	3,20	3,28	6,48	56,38%	1,36	375,59%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,38	0,13	0,11	0,24	62,91%	0,89	-72,99%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	22,98	8,28	8,97	17,25	75,06%	13,03	32,36%
	<i>dont SAFER</i>	12,29	4,42	4,82	9,24	75,21%	6,82	35,61%
	Autres Droits d'Accises	18,14	5,11	6,56	11,67	64,30%	8,63	35,21%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,00	0,07	0,03	0,10	-	0,05	109,15%
	Droits de Timbres	3,26	0,67	0,73	1,40	43,03%	1,63	-13,71%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	6,79	2,05	1,88	3,93	57,84%	2,19	79,20%
	TC-IRPP	0,00	0,08	0,07	0,15	-!	0,25	-40,73%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	0,00	0,00	0,01	0,01	-	0,00	2357,00%
	Taxe/Salaire	0,00	0,01	0,06	0,07	-	0,07	1,94%
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,01	-99,20%
	Taxe Fonc. /PB	1,70	0,17	0,11	0,28	16,29%	0,45	-38,68%
	Taxe Fonc. /PNB	0,06	0,00	0,01	0,01	18,00%	0,01	-15,83%
	TPU régime déclaratif	0,06	0,08	0,06	0,14	216,38%	0,16	-14,37%
	Taxe professionnelle	0,00	0,02	0,01	0,03	-	2,22	-98,72%
	Patente	2,14	1,38	1,23	2,61	122,04%	0,18	1363,22%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	1,03	0,38	0,77	1,15	111,94%	0,39	191,19%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,01	0,01	0,02	-	0,06	-65,40%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	125,71	27,92	32,30	60,22	47,90%	51,94	15,94%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	11,81	3,00	2,81	5,81	49,19%	5,86	-0,90%
	TPJH	1,49	0,36	0,46	0,82	55,17%	0,58	40,14%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,38	0,04	0,04	0,08	19,92%	0,08	-0,57%
	Taxe/Conv. d'assurance	2,51	1,12	0,66	1,78	71,03%	1,66	7,54%
	<b>TOTAL CI</b>	<b>330,34</b>	<b>80,89</b>	<b>101,08</b>	<b>181,97</b>	<b>55,08%</b>	<b>146,81</b>	<b>23,95%</b>
COMMISSA RIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	105,89	28,39	31,51	59,90	56,57%	<b>47,90</b>	25,05%
	Redevance Statistique	23,54	7,21	7,63	14,84	63,03%	<b>11,66</b>	27,22%
	Timbre Douanier	0,32	0,09	0,10	0,19	59,06%	<b>0,15</b>	24,69%

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre	Réalisation 2 <sup>e</sup> trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux de réalisation fin juin 2021	Réalisation fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
	Prélèvement National de Solidarité	4,79	1,17	1,34	2,51	52,52%	<b>2,01</b>	25,23%
	Taxe sur la valeur ajoutée	162,60	50,10	50,39	100,49	61,80%	<b>76,64</b>	31,12%
	Taxe à l'exportation	3,47	0,93	1,01	1,94	55,86%	<b>1,51</b>	28,63%
	<b>TOTAL CDDI</b>	<b>300,61</b>	<b>87,89</b>	<b>91,98</b>	<b>179,87</b>	<b>59,84%</b>	<b>139,87</b>	<b>28,60%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>630,95</b>	<b>168,78</b>	<b>193,06</b>	<b>361,84</b>	<b>57,35%</b>	<b>286,68</b>	<b>26,22%</b>

Source : OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 7,39 milliards de FCFA, les recouvrements à fin juin 2021 s'élèvent à 0,96 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 12,99%. Elles sont en hausse de 41,25% par rapport à la même période en 2020. Le détail des autres recettes est consigné dans le tableau 6 ci-après :

**Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects en milliards de FCFA)**

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre	Réalisation 2 <sup>e</sup> trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux de réalisation fin juin 2021	Réalisation fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	1,03	0,11	0,13	0,24	23,32%	0,26	-7,89%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	#DIV/0!
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	#DIV/0!
	Confiscations et Ventes en Douanes	6,35	0,46	0,26	0,72	11,35%	0,42	71,67%
<b>TOTAL</b>		<b>7,39</b>	<b>0,57</b>	<b>0,39</b>	<b>0,96</b>	<b>12,99%</b>	<b>0,68</b>	<b>41,25%</b>

Source : OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 4,39 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 2,38 milliards de FCFA à fin juin 2021, soit un taux de réalisation de 54,11% enregistrant ainsi une hausse de 22,77% par rapport à la même période de l'année 2020 comme illustré dans le tableau n° 7 ci-après :

**Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects  
(en milliards de FCFA)**

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre	Réalisation 2 <sup>e</sup> trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux de réalisation fin juin 2021	Réalisation fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	4,39	1,12	1,26	2,38	54,11%	1,93	22,77%
<b>TOTAL</b>		<b>4,39</b>	<b>1,12</b>	<b>1,26</b>	<b>2,38</b>	<b>54,11%</b>	<b>1,93</b>	<b>22,77%</b>

*Source : OTR*

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,90 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations à fin juin 2021 s'élèvent à 0,16 milliard de FCFA, soit un taux de 8,67% enregistrant une baisse de 46,41% par rapport à la même période de l'année 2020 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

**Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes  
(en milliards de FCFA)**

STRUCTURES	LIBELLE	LFI	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre	Réalisation 2 <sup>e</sup> trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux de réalisation fin juin 2021	Réalisation fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	1,28	0,02	0,02	0,04	3,11%	0,19	-79,14%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,62	0,09	0,03	0,12	20,13%	0,12	7,41%
<b>TOTAL</b>		<b>1,90</b>	<b>0,11</b>	<b>0,05</b>	<b>0,16</b>	<b>8,67%</b>	<b>0,31</b>	<b>-46,41%</b>

*Source : OTR*

## b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes perçues en contrepartie d'une prestation de service. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des revenus de l'entreprise et du domaine, des droits et frais administratifs, des autres recettes non fiscales et des produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 62,27 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin juin 2021 se chiffrent à 25,71 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 41,29%.

Comparées aux recouvrements de fin juin 2020 qui étaient de 42,26 milliards de FCFA, on note une baisse de 16,55 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 39,16%. Cette régression s'explique essentiellement par la baisse du niveau de réalisation des revenus de l'entreprise et du domaine à fin juin 2021.

**Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales  
(en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>LFI</b>	<b>Réalisation 1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>Réalisation 2<sup>e</sup> trimestre</b>	<b>Cumul fin juin 2021</b>	<b>Taux de réalisation fin juin 2021</b>	<b>Réalisation fin juin 2020</b>	<b>Taux de variation 2020- 2021</b>
<b>Revenus de l'Entreprise et du Domaine</b>	<b>39,19</b>	<b>0,04</b>	<b>5,44</b>	<b>5,48</b>	<b>13,98%</b>	<b>29,40</b>	<b>-81,36%</b>
Produits et participations financières	22,67	0	4,1	4,1	18,09%	8,00	-48,75%
Loyers d'Immeuble	0,29	0,04	0	0,04	13,79%	0,25	-84,00%
Redevances minières	3,03	0	1,12	1,12	36,96%	1,32	-15,15%
Redevances pour la réhabilitation de l'AIGE	3,68	0	0	0	0,00%	4,7	-100,00%
Redevances téléphoniques	9	0	0	0	0,00%	14,9	-100,00%
Autres Recettes (Contour Global)	0,52	0	0,22	0,22	42,31%	0,23	-4,35%
<b>Droits et frais administratifs</b>	<b>8,86</b>	<b>1,52</b>	<b>3,06</b>	<b>4,58</b>	<b>51,69%</b>	<b>3,3</b>	<b>38,79%</b>
Régies de recettes	5,75	1,22	1,34	2,56	44,52%	2,52	1,59%
ARCEP	0,41	0	1,37	1,37	334,15%	0,52	163,46%
Redevance des documents d'identification (RDI)	1,2	0,01	0	0,01	0,83%	0	-

<b>LIBELLES</b>	<b>LFI</b>	<b>Réalisation 1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>Réalisation 2<sup>e</sup> trimestre</b>	<b>Cumul fin juin 2021</b>	<b>Taux de réalisation fin juin 2021</b>	<b>Réalisation fin juin 2020</b>	<b>Taux de variation 2020- 2021</b>
Groupe ANTASER- AFRIQUE au Togo	1,5	0,29	0,35	0,64	42,67%	0,26	146,15%
<b>Autres Recettes Non Fiscales</b>	<b>6,32</b>	<b>1,76</b>	<b>4,78</b>	<b>6,54</b>	<b>103,48%</b>	<b>3,1</b>	<b>110,97%</b>
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	4,5	1	1,49	2,49	55,33%	2,24	11,16%
Divers versements (SRT, recettes consulaires, divers versements)	1,82	0,76	3,29	4,05	222,53%	0,86	<b>370,93%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1,2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,13</b>	<b>-100,00%</b>
Recettes en atténuation des dépenses	1,2	0	0	0	0,00%	0,13	-100,00%
<b>Produits Financiers</b>	<b>6,7</b>	<b>0,15</b>	<b>8,96</b>	<b>9,11</b>	<b>135,97%</b>	<b>6,33</b>	<b>43,92%</b>
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts rétrocédés)	0,15	0,08	0	0,08	53,33%	0	#DIV/0!
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	6,15	0	8,6	8,6	139,84%	6,15	39,84%
Intérêts de placements	0,4	0,07	0,36	0,43	107,50%	0,18	138,89%
<b>TOTAL</b>	<b>62,27</b>	<b>3,47</b>	<b>22,24</b>	<b>25,71</b>	<b>41,29%</b>	<b>42,26</b>	<b>-39,16%</b>

*Source : RGE*

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin juin 2021 s'élèvent à 5,48 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 39,19 milliards de FCFA, soit un taux de 13,98%. Ce faible taux de recouvrement s'explique essentiellement par le fait que cette rubrique est principalement composée des produits des participations financières (dividendes) dont le recouvrement intervient généralement au cours du deuxième semestre de l'année à la suite des assemblées générales des entreprises.

En comparaison avec la réalisation de la même période de l'année 2020 qui s'élevait à 29,40 milliards de FCFA, on observe une baisse de 23,92 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 81,36%. Cette baisse s'explique par le non recouvrement des redevances

téléphoniques et celles de l'Aéroport international Gnassingbé EYADEMA ainsi que la baisse des dividendes de la BCEAO au cours du trimestre sous revue.

- *Droits et frais administratifs*

Prévus pour un montant de 8,86 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs au premier semestre 2021 ont été recouverts à hauteur de 4,58 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 51,69%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de 2020 de la même période qui se chiffraient à 3,30 milliards de FCFA, fait ressortir une hausse de 1,28 milliard de FCFA, soit un taux de progression de 38,79%. Cette hausse s'explique principalement par l'amélioration du niveau de recouvrement des recettes de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) ainsi que par la hausse des recettes de régies due à l'amélioration du cadre de perception.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales essentiellement constituées des recouvrements des versements de la Société de Recouvrement du Togo, des recettes consulaires et des divers versements ont été recouvrées à fin juin 2021 pour un montant de 6,54 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 6,32 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 103,48%.

Ces réalisations, comparées à celles du premier semestre 2020 qui étaient de 3,10 milliards de FCFA, font ressortir une hausse de 3,44 milliards de FCFA. Cette progression s'explique par l'amélioration du recouvrement des recettes du Prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP), des surcotes sur l'émission des titres publics au cours du semestre 2021.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 6,70 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 9,11 milliards de FCFA au premier semestre 2021, soit un taux de recouvrement de 135,97%. Le recouvrement du second trimestre desdites recettes est dominé par les commissions sur transferts de la BCEAO.

Comparées aux réalisations à fin juin 2020 qui se chiffraient à 6,33 milliards de FCFA, on note une progression de 2,78 milliards de FCFA, soit un taux d'accroissement de 43,92%.

### c. Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) est de 17,99%, soit 23,92 milliards de FCFA pour une prévision de 132,95 milliards de FCFA. Comparés à la même période de l'année 2020, ils ont enregistré une régression de 3,08%.

**Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation 1er trimestre	Réalisation 2è trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux de réalisation fin juin 2021	Réalisation fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
Dons projets	116,45	5,6	17,27	22,87	19,64%	18,58	23,09%
Dons programmes	16,50	0	1,05	1,05	6,37%	6,1	-82,79%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>132,95</b>	<b>5,60</b>	<b>18,32</b>	<b>23,92</b>	<b>17,99%</b>	<b>24,68</b>	<b>-3,08%</b>

*Sources : RGE, DDPF*

## 2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts à court, a moyen et long terme, des dépôts sur le compte des correspondants et des remboursements de prêts et d'avances.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie est de 55,08%, soit 374,63 milliards de FCFA pour une prévision de 680,14 milliards de FCFA. Comparées à la même période de l'année 2020, les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 80,11%.

**Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre	Réalisation 2è trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux de réalisation fin juin 2021	Réalisation fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
Emprunts projets	120,89	5,13	16,00	21,13	17,48%	32,04	-34,04%
Titres publics	559,25	172	181,50	353,50	63,21%	175,96	100,90%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>680,14</b>	<b>177,13</b>	<b>197,50</b>	<b>374,63</b>	<b>55,08%</b>	<b>208,00</b>	<b>80,11%</b>

*Sources : DGBF, TGE, DDPF*

### III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin juin 2021, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 39,52%, soit un montant de 600,73 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 519,99 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2020, on constate une baisse de 73,34 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de variation négatif de 10,88%, dû essentiellement à un faible taux d'exécution des dépenses en capital.

**Tableau n° 12.** Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Exécution 1 <sup>er</sup> trimestre	Exécution 2 <sup>e</sup> trimestre	Cumul fin juin 2021	Taux d'exécution fin juin 2021	Exécution fin juin 2020	Taux de variation 2020- 2021
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>1120,37</b>	<b>188,33</b>	<b>220,46</b>	<b>408,79</b>	<b>36,49%</b>	<b>407,94</b>	<b>0,21%</b>
Intérêts de la Dette Publique	110,06	31,47	15,48	46,95	42,66%	51,82	-9,39%
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	24,61	30,66	55,26	82,12%	40,95	34,95%
Dépenses de Personnel	253,78	50,42	60,63	111,05	43,76%	108,63	2,23%
Dépenses d'acquisition de biens et services	122,10	28,57	33,07	61,65	50,49%	66,2	-6,87%
Dépenses de Transfert	135,63	41,36	31,72	73,07	53,88%	64,65	13,03%
Dépenses en capital	431,51	11,90	48,89	60,80	14,09%	75,69	-19,68%
<b>Charges de trésorerie</b>	<b>399,61</b>	<b>90,29</b>	<b>101,65</b>	<b>191,94</b>	<b>48,03%</b>	<b>266,13</b>	<b>-27,88%</b>
Amortissement de la Dette	399,61	90,29	101,65	191,94	48,03%	266,13	-27,88%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1519,99</b>	<b>278,62</b>	<b>322,11</b>	<b>600,73</b>	<b>39,52%</b>	<b>674,07</b>	<b>-10,88%</b>

*Sources : SIGFIP, DGBF, DGTCP, DF*

#### A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense

Au cours de l'exécution du budget, des mouvements de crédits peuvent modifier l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi

de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. Elle est régulée suivant un taux d'ouverture des grandes natures de dépenses.

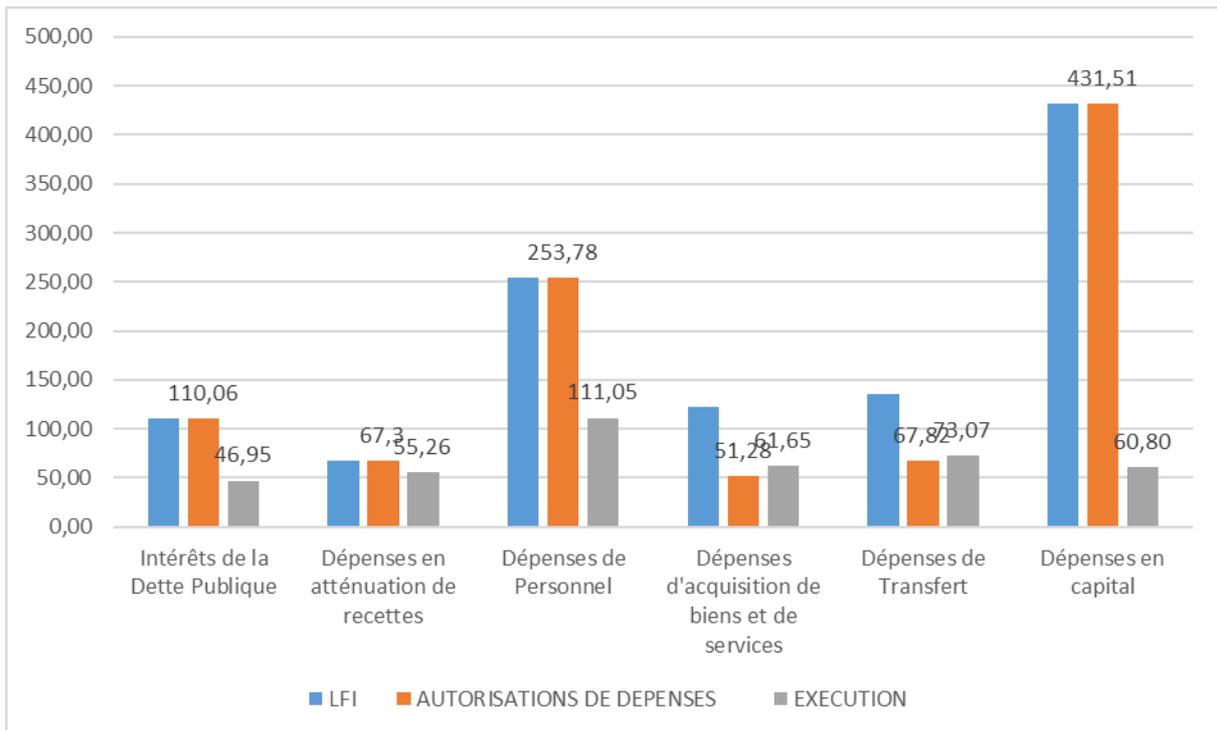
A fin juin 2021, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 13 suivant :

**Tableau n° 13.** Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire  
(en milliards de FCFA)

<b>LIBELLES</b>	<b>LFI</b>	<b>AUTORISATIONS DE DEPENSES</b>	<b>TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)</b>	<b>EXECUTION</b>	<b>TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)</b>	<b>TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)</b>
Intérêts de la Dette Publique	110,06	110,06	100,00%	46,95	42,66%	42,66%
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	67,3	100,00%	55,26	82,12%	82,12%
Dépenses de Personnel	253,78	253,78	100,00%	111,05	43,76%	43,76%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	122,10	51,28	42,00%	61,65	50,49%	120,22%
Dépenses de Transfert	135,63	67,82	50,00%	73,07	53,88%	107,75%
Dépenses en capital	431,51	431,51	100,00%	60,80	14,09%	14,09%
<b>TOTAL</b>	<b>1120,37</b>	<b>981,75</b>	<b>87,63%</b>	<b>408,79</b>	<b>36,49%</b>	<b>41,64%</b>

*Sources : SIGFIP, DDPF*

### Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre du premier semestre de l'année 2021, les dépenses sont globalement autorisées à 87,63%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses d'acquisition de biens et services ont connu la plus forte exécution avec un taux de 49,77%.

Le tableau 14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

**Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI (1)	30-juin-21			
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>1120,37</b>	<b>408,79</b>	<b>36,49%</b>	<b>408,79</b>	<b>36,49%</b>
Intérêts de la Dette Publique	110,06	46,95	42,66%	46,95	42,66%

LIBELLES	LFI (1)	30-juin-21			
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	55,26	<b>82,12%</b>	55,26	<b>82,12%</b>
Dépenses de Personnel	253,78	111,05	<b>43,76%</b>	111,05	<b>43,76%</b>
Dépenses d'acquisition de biens et services	122,10	61,65	<b>50,49%</b>	61,65	<b>50,49%</b>
Dépenses de Transfert	135,63	73,07	<b>53,88%</b>	73,07	<b>53,88%</b>
Dépenses d'Investissement	431,51	60,80	<b>14,09%</b>	60,80	<b>14,09%</b>
<b>Charges de trésorerie</b>	<b>399,61</b>	<b>191,94</b>	<b>48,03%</b>	<b>191,94</b>	<b>48,03%</b>
Amortissement	399,61	191,94	<b>48,03%</b>	191,94	<b>48,03%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1519,99</b>	<b>600,73</b>	<b>39,52%</b>	<b>600,73</b>	<b>39,52%</b>

Sources : SIGFIP

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent à un même montant de 600,73 milliards de FCFA contre une prévision de 1 519,99 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 39,52%.

## 1- Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

### 1.1. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

### **a- Les charges financières de la dette**

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour le compte de l'exercice 2021, il est prévu au budget 110,06 milliards de FCFA. A fin juin 2021, le montant payé s'élève à 46,95 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 42,66%. Les intérêts de la dette réglés au 30 juin 2021 ont connu une baisse de 9,39% par rapport à leur niveau de la même période en 2020 (51,82 milliards de FCFA).

### **b- Les dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (3) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au cours du second trimestre de l'année 2021 se chiffre à 111,05 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 43,76% des prévisions annuelles arrêtées à 253,78 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2020 où cet ordonnancement s'établissait à 108,63 milliards de FCFA à la même période, on note une hausse de 2,42 milliards de FCFA, soit un taux de variation de 2,23%.

L'effectif du personnel ayant émarginé sur le budget général au cours du second trimestre est passé de 53 627 agents le 1<sup>er</sup> avril à 53 775 agents le 30 juin 2021.

### **c- Les dépenses d'acquisition des biens et services**

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 30 juin 2021 est de 61,65 milliards de FCFA, équivalant à un taux d'exécution de 50,49% par rapport aux prévisions annuelles à 122,09 milliards de FCFA.

Rapporté à fin juin 2020 où le niveau desdites dépenses se situait à 66,20 milliards de FCFA à la même période, il en résulte une variation à la baisse de 6,87%.

#### **d- Les dépenses de transfert**

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin juin 2021, les dépenses de transfert sont ordonnancées à 73,07 milliards de FCFA, représentant 53,88% des prévisions annuelles fixées à 135,63 milliards de FCFA.

Comparées à l'exécution à fin juin 2020 qui se chiffrait à 64,65 milliards de FCFA, on note une hausse de 8,42 milliards de FCFA, soit un taux de 13,03%.

#### **1.2. Les dépenses en capital**

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin juin 2021 s'élève à 60,80 milliards de FCFA pour une prévision de 431,51 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 14,09%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 75,69 milliards de FCFA soit une baisse de 19,68%.

Le montant des dépenses ordonnancées sur les ressources internes à fin juin 2021, s'élève à 16,79 milliards de FCFA contre une prévision de 194,17 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 8,65%. (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 30 juin 2021 se chiffrent à 44,00 milliards de FCFA contre une prévision de 237,34 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 18,54% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 22,87 milliards de FCFA contre une prévision de 116,45 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 19,64% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 21,13 milliards de FCFA contre une prévision de 120,89 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 17,48%. (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau 15 ci-après.

**Tableau n° 15. Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards de FCFA)**

Fonctions	30-juin-21				
	LFI	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin juin 2021
<b>Services généraux des administrations publiques</b>	34,78	34,43	34,78	5,67	<b>16,30%</b>
<b>Défense</b>	6,30	6,30	6,30	4,44	<b>70,38%</b>
<b>Ordre et sécurité publics</b>	0,71	0,71	0,71	0,03	<b>4,06%</b>
<b>Affaires économiques</b>	232,36	430,36	232,36	35,64	<b>15,34%</b>
<b>Protection de l'environnement</b>	12,04	12,04	12,04	2,34	<b>19,41%</b>
<b>Logement et équipements collectifs</b>	45,99	72,30	45,99	4,44	<b>9,66%</b>
<b>Santé</b>	44,31	40,04	44,31	5,62	<b>12,69%</b>
<b>Loisirs, culture et culte</b>	0,31	0,31	0,31	0,01	<b>3,70%</b>
<b>Enseignement</b>	28,52	101,33	28,52	0,94	<b>3,30%</b>
<b>Protection sociale</b>	26,18	58,75	26,18	1,67	<b>6,39%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>431,51</b>	<b>756,59</b>	<b>431,51</b>	<b>60,80</b>	<b>14,09%</b>

*Sources : DGBF, DDPF, SIGFIP*

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externe et interne se présente comme l'indique respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2021, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien et opérationnels) auxquels sont associés des objectifs

précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et d'autres résultats attendus. Par ailleurs, les crédits budgétaires non repartis en programmes sont repartis en dotations en vue de couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés les objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

## **B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations**

Au titre de l'exercice 2021, le budget de l'Etat est présenté en 108 programmes dont 04 programmes de comptes d'affectation spéciale (CAS), et 18 dotations des institutions constitutionnelles et républicaines y compris les dotations au titre des crédits globaux et de la charge financière de la dette publique.

La situation de consommation des crédits de paiement des programmes budgétaires et des dotations est de 408,79 milliards de FCFA, sur une prévision de 1 120,37 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 36,49%.

A fin juin 2021, sur une prévision de 386,52 milliards de FCFA, les crédits répartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 170,02 milliards de FCFA, soit un taux de 43,99%. Prévus pour un montant de 42,27 milliards de FCFA, ceux répartis en programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 41,11 milliards de FCFA, soit 97,27%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 197,65 milliards de FCFA pour une prévision de 691,59 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 28,58%. Globalement, les crédits budgétaires repartis en dotations et programmes y compris certaines dépenses spécifiques ont connu une exécution d'un montant total de 408,79 milliards de FCFA contre une prévision de 1 120,37 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 36,49%.

L'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin juin 2021 est illustrée dans le tableau 16 ci-après.

**Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes  
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
	LFI	Exécution	LFI	Exécution	LFI	Exécution	LFI	Exécution	Taux d'exécution
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	110,06	46,95	-	-	-	-	110,06	46,95	42,66%
DEPENSES EN ATTENUATION DES RECETTES	67,30	55,26	-	-	-	-	67,30	55,26	82,12%
PERSONNEL	22,08	3,65	19,23	35,33	212,46	72,07	253,78	111,05	43,76%
BIENS ET SERVICES	86,13	49,92	8,52	4,44	27,44	7,29	122,10	61,65	50,49%
TRANSFERTS COURANTS	19,17	9,62	2,07	1,05	114,40	62,41	135,63	73,07	53,88%
DEPENSES EN CAPITAL	81,78	4,61	12,45	0,30	337,28	55,88	431,51	60,80	14,09%
	<b>386,52</b>	<b>170,02</b>	<b>42,27</b>	<b>41,11</b>	<b>691,59</b>	<b>197,65</b>	<b>1 120,37</b>	<b>408,79</b>	<b>36,49%</b>

*Sources : DGBF, SIGFIP, DDPF, DF*

Le tableau 17 classe les charges de l'Etat en programmes et en dotations à fin juin 2021 conformément aux dix (10) grandes fonctions de l'Etat. Cette classification fonctionnelle permet de suivre la programmation des charges de l'Etat ainsi que leur niveau d'exécution selon les objectifs sociaux économiques. Ainsi, aux termes du premier semestre 2021, le niveau de l'exécution des dépenses budgétaires est illustré dans le tableau 17 ci-après.

**Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards de FCFA)**

Nature Economique	FONCTION										Total		
	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	Exécution	LFI	Taux d'exécution
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	46,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46,95	110,06	42,66%
DEPENSES EN ATTENUATION DES RECETTES	55,26										55,26	67,30	82,12%
PERSONNEL	43,65	10,40	3,96	0,62	0,37	0,14	0,41	0,44	50,08	0,99	111,05	253,78	43,76%

Nature Economique	FONCTION										Total		
	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	Exécution	LFI	Taux d'exécution
BIENS ET SERVICES	24,01	9,19	4,34	7,31	0,36	1,77	0,57	1,59	6,74	5,76	61,65	122,10	50,49%
TRANSFERTS COURANTS	54,93	1,32	0,71	2,22	0,37	0,03	0,32	0,93	2,74	9,51	73,07	135,63	53,88%
DEPENSES EN CAPITAL	20,05	4,75	0,05	14,15	0,07	0,54	8,17	0,62	11,96	0,42	60,80	431,51	14,09%
EXECUTION	244,85	25,65	9,07	24,30	1,18	2,47	9,47	3,58	71,53	16,68	408,79		
LFI	340,47	63,20	21,81	285,97	15,46	52,76	79,75	7,57	192,68	60,71		1120,37	
TAUX D'EXECUTION	71,92%	40,59%	41,59%	8,50%	7,63%	4,69%	11,87%	47,29%	37,12%	27,47%			36,49%

Sources : DGBF, SIGFIP

### C. La situation d'exécution de dépenses spécifiques

La loi de finances, exercice 2021, a mis un accent particulier sur la budgétisation de certaines dépenses spécifiques. Ceci traduit l'engagement du gouvernement à lutter contre la discrimination en matière d'offre de services publics, à mettre en œuvre la décentralisation progressive des collectivités territoriales et à accompagner tous les secteurs sociaux en raison de la crise sanitaire.

En dehors des crédits budgétaires alloués aux secteurs sociaux qui ont connu un début d'exécution, ceux des collectivités territoriales et du genre sont à la phase d'engagement à fin juin 2021 comme illustré dans les tableaux 18 et 19.

#### a. La situation d'exécution des dépenses sensible au Genre

Les dépenses sensibles au genre ont connu un début d'exécution au titre du premier trimestre pour s'établir à un taux de 48,58%. Ce taux d'exécution prend en compte les dépenses des ministères consacrées à l'action « Genre et Equité » pour au sein de tous les ministères (25,40%) et au programme opérationnel « Genre » du ministère en charge de la promotion de la femme (49,85%).

Ces dépenses sont majoritairement à l'étape d'engagement et connaîtront une meilleure exécution au cours des trimestres à venir.

L'exécution de la budgétisation sensible pris en compte dans les documents budgétaires de l'Etat figure dans le tableau suivant.

**Exécution des dépenses sensible au Genre (en milliards de FCFA)**

<b>PROGRAMME</b>	<b>LFI</b>	<b>EXECUTION</b>	<b>TAUX D'EXECUTION</b>
PROGRAMMES PILOTAGE ET SOUTIEN	0,03	0,008	25,40%
PROGRAMMES OPERATIONNELS	0,55	0,28	49,85%
<b>TOTAL</b>	<b>0,58</b>	<b>0,28</b>	<b>48,58%</b>

Sources : SIGFIP, DGBF

**b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales**

Dans l'attente du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales suite à la communalisation intégrale du territoire intervenue en 2019, l'exécution du budget 2021 permet au titre des subventions allouées dans le cadre de la décentralisation de commencer le reporting des ressources affectées à ce démembrement de l'Etat. Ainsi, à fin juin 2021, le montant de 8,26 milliards alloué au titre des subventions et des dépenses en capital aux dites entités sont exécutés à hauteur de 2,05 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 24,85% (cf. tableau 19). Cela témoigne de l'effort consenti par le Gouvernement en vue d'accompagner le processus de décentralisation.

**Tableau n° 18. Exécution des dépenses des collectivités territoriales (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>LFI</b>	<b>ENGAGEMENT</b>	<b>EXECUTION</b>	<b>TAUX D'EXECUTION</b>
TRANSFERT COURANT	4,21	2,09	2,05	48,75%
INVESTISSEMENT	4,05	0,1	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>8,26</b>	<b>2,19</b>	<b>2,05</b>	<b>24,85%</b>

*Sources : SIGFIP, DGBF*

Cet appui aux Collectivités locales est appelé à s'étendre à toutes les autres entités étatiques jusqu'à couverture intégrale du champ du budget de l'Etat (Administration centrale, collectivités locales, Etablissements publics à caractère administratif, Organismes de protection sociale).

### **c. La situation d'exécution des dépenses sociales**

Dans le contexte de crise sanitaire et économique que traverse notre pays à l'instar des autres pays du monde, il est apparu nécessaire au gouvernement d'orienter les priorités en vue de répondre efficacement aux besoins des populations. Ces orientations s'articulent autour des secteurs sociaux suivants : agriculture, pistes rurales et agro-industrie, santé, éducation, protection sociale, sécurité, énergie et eau, économie numérique. Ainsi, le budget de l'Etat, exercice 2021, consacre à ces secteurs, un montant de 445,06 milliards de FCFA contre 401,70 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse de 10,80%. Ce montant prévisionnel a été exécuté à hauteur de 112,95 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 25,38% comme l'indique le tableau 19.

Par ailleurs, le plan de riposte à la COVID-19, dit les "3R" (Riposte, Résilience et Relance) adopté par le Gouvernement en 2020, a connu la poursuite de sa mise en œuvre durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 avec pour objectif essentiellement la lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus.

**Tableau n° 19. Exécution des dépenses sociales (en milliards de FCFA)**

	<b>MINESTERE</b>	<b>LFI</b>	<b>EXECUTION</b>	<b>TAUX D'EXECUTION</b>
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	13,64	2,14	15,70%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	154,85	64,86	41,88%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	40,69	10,02	24,62%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	77,87	19,22	24,69%

740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	2,92	1,51	51,78%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	39,16	6,08	15,53%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	25,02	0,26	1,05%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	40,91	0,45	1,10%
	COVID	20,00	8,40	42,00%
	PUDC	10,00	0,00	0,00%
	PAPV	20,00	0,00	0,00%
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>445,06</b>	<b>112,95</b>	<b>25,38%</b>

Sources : SIGFIP, DGBF

## 2- Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long terme, les retraits des comptes des correspondants, les prêts et les avances.

D'un montant prévisionnel de 399,61 milliards de FCFA, le principal remboursé à fin juin 2021 s'élève à 191,94 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 48,03% (cf. Tableau 14).

## IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2021, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Conformément à l'article 35 alinéa 2 de la loi organique n° 2014 - 013 du 27 juin 2014 relative aux lois des finances, ces comptes ont été érigés en programmes au titre de l'exercice 2021. Le tableau ci-après illustre l'exécution desdits programmes.

**Tableau n° 20. Programmes des comptes d'affectation spéciale  
(en milliards de FCFA)**

CAS	30-juin-21			
	LFI			
	Crédit de paiement	Recettes	Exécution	Taux d'exécution
Programme FNAPP (Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle)	0,60	0,00	0,25	41,67%
Programme FSDH (Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie)	0,36	0,00	0,25	69,44%
Programme FPDT (Ministère de l'industrie et du tourisme)	0,25	0,00	0,04	16,00%

Programme FNDDT (Ministère de l'environnement et des ressources forestières)	0,45	0,08	0,16	35,56%
<b>TOTAL</b>	<b>1,66</b>	<b>0,08</b>	<b>0,70</b>	<b>42,17%</b>

*Source : PGE*

Prévus pour un montant de 1,66 milliard de francs CFA, les CAS ont été recouverts à fin juin 2021 pour un montant de 0,70 milliard de francs CFA soit un taux de réalisation de 42,17%.

Le rapprochement de cette réalisation à celle de fin juin 2020 (0,31 milliard de francs CFA), fait ressortir une amélioration de recouvrement desdites recettes.

## V. Les soldes

---

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 30 juin 2021 se présente ainsi qu'il suit :

- recettes : 789,61 milliards de FCFA contre une prévision de 1 519,99 milliards de FCFA, soit un taux de 51,95% ;
- dépenses : 600,73 milliards de FCFA contre une prévision de 1 519,99 milliards de FCFA, soit un taux de 39,52% ;
- solde budgétaire de 6,19 milliards de FCFA ;
- solde de trésorerie de 182,69 milliards de FCFA ;
- solde d'exécution négatif de 0,62 milliard des comptes spéciaux du Trésor ;
- solde général d'exécution positif de 189,50 milliards de FCFA.

Tableau n° 21. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2021 (en milliards de FCFA)

LIBELLES	30-juin-21			Taux de variation 2020-2021
	LFI (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
<b>RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)</b>	<b>1519,99</b>	<b>789,61</b>	<b>51,95%</b>	<b>39,87%</b>
<b>Recettes budgétaires (c)</b>	<b>839,85</b>	<b>414,98</b>	<b>49,41%</b>	<b>16,39%</b>
Recettes fiscales	644,64	365,35	<b>56,68%</b>	26,15%
Recettes non fiscales	62,27	25,71	<b>41,29%</b>	-39,16%
Dons projets	116,45	22,87	<b>19,64%</b>	23,09%
Dons programmes	16,50	1,05	<b>6,37%</b>	-82,79%
<b>Ressources de trésorerie (d)</b>	<b>680,14</b>	<b>374,63</b>	<b>55,08%</b>	<b>48,66%</b>
Emprunts projets	120,89	21,13	<b>17,48%</b>	-34,04%
Titres publics	559,25	353,50	<b>63,21%</b>	100,90%
<b>DEPENSES DU BUDGET GENERAL (e)</b>	<b>1519,99</b>	<b>600,73</b>	<b>39,52%</b>	<b>-10,88%</b>
<b>Dépenses budgétaires (f)</b>	<b>1120,37</b>	<b>408,79</b>	<b>36,49%</b>	<b>0,21%</b>
Intérêts de la Dette Publique	110,06	46,95	<b>42,66%</b>	-9,39%
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	55,26	<b>82,12%</b>	34,95%
Dépenses de Personnel	253,78	111,05	<b>43,76%</b>	2,23%
Dépenses d'acquisition de biens et services	122,10	61,65	<b>50,49%</b>	-6,87%
Dépenses de Transfert	135,63	73,07	<b>53,88%</b>	13,03%
Dépenses en capital	431,51	60,80	<b>14,09%</b>	-19,68%
<b>Charges de trésorerie (g)</b>	<b>399,61</b>	<b>191,94</b>	<b>48,03%</b>	<b>-27,88%</b>
Amortissement de la dette	399,61	191,94	<b>48,03%</b>	-27,88%
<b>Solde du budget général (h = a - e)</b>	<b>0,00</b>	<b>188,88</b>		-
<b>Solde budgétaire (i = c- f)</b>	<b>-280,52</b>	<b>6,19</b>		
<b>Solde de trésorerie (j = d-g)</b>	<b>280,53</b>	<b>182,69</b>		
<b>Recettes des CST(k)</b>	1,66	0,08	<b>4,82%</b>	-
<b>Dépenses des CST (l)</b>	1,66	0,70	<b>42,17%</b>	-
<b>Solde des CST (m = k - l)</b>	0,00	-0,62	-	-
<b>Solde général d'exécution (n= h-m)</b>	0,00	189,50	-	-

Sources : SIGFIP, DGBF

# CONCLUSION

---

L'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2021 dégage un solde positif de 189,50 milliards de FCFA, résultant des recettes encaissées pour 789,61 milliards de FCFA, des dépenses ordonnancées à hauteur de 600,73 milliards de FCFA et du solde négatif de 0,62 milliards de FCFA des Comptes spéciaux du trésor.

# ANNEXES

## Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique au second trimestre 2021

CATEGORIES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
A1	5 712	5 720	5 755	5 792	5 831	5 851
A2	12 845	12 963	13 077	13 135	13 152	13 173
A3	238	239	261	309	333	357
B	25 042	25 057	25 128	25 106	25 140	25 135
C	3 450	3 440	3 411	3 414	3 404	3 385
D	5 370	5 330	5 325	5 302	5 297	5 299
Contractuels	475	474	475	480	485	486
Contractuels AN	89	89	89	89	89	89
<b>Total</b>	<b>53 221</b>	<b>53 312</b>	<b>53 521</b>	<b>53 627</b>	<b>53 731</b>	<b>53 775</b>

Source : DF

## Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de Janvier à Juin 2021

INSTITUTIONS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Membres du gouvernement et assimilés	52	52	52	52	52	52
Membres Cour Constitutionnelle	7	7	7	7	7	7
Président de la Cour Suprême	2	2	2	1	1	1
Membres Cour des Comptes	24	24	24	24	24	24
Députés AN	91	91	91	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	8	8	8	8	8	8
Ancien Président de l'AN	5	5	5	4	4	4
Anciennes Premières Dames	1	1	1	1	1	1
Médiateur de la République	1	1	1	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>193</b>	<b>193</b>	<b>193</b>	<b>191</b>	<b>191</b>	<b>191</b>

Source : DF

**Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons  
(en milliards de FCFA)**

<b>Sources de Financement</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Janv</b>	<b>Fev</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Exécution fin juin</b>	<b>Taux d'exécution</b>
Agence Française de Développement	8,77	-	-	0,04	1,11	-	0,19	1,33	15,20%
Agence Internationale de l'Energie Atomique	0,07	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Banque Africaine de Développement	5,57	-	0,09	0,24	0,35	0,11	0,23	1,02	18,40%
Banque Arabe pour le Développement des États Africains	0,48	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Banque Mondiale	16,37	0,47	1,38	0,73	0,54	0,55	0,69	4,35	26,59%
Banque Ouest Africaine de Développement	0,10	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
EXIM BANK Chine	0,05	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Fonds Allemand	6,44	-	-	-	-	-	1,82	1,82	28,29%
Fonds Coréens	0,71	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Fonds Egyptiens	0,20	-	-	0,02	-	-	-	0,02	9,97%
Fonds Environnement Mondial	2,01	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Fonds Gavi	0,74	-	-	-	-	-	0,04	0,04	5,75%
Fonds International de Développement Agricole	12,12	-	0,33	0,10	0,26	-	0,09	0,77	6,34%
Fonds Kalifa	1,72	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Fonds Mondial	20,71	-	-	1,35	-	-	1,54	2,89	13,98%
Fonds Saoudien pour le Développement	0,04	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Fonds Vert pour le climat	0,30	-	0,08	-	-	-	-	0,08	26,67%
GIZ	4,88	-	-	0,24	-	-	2,67	2,91	59,60%
Kreditanstalt für Wiederaufbau	12,70	-	0,03	0,46	0,45	0,12	1,24	2,30	18,07%
Organisation Mondiale du Commerce	0,17	-	-	-	-	-	0,06	0,06	33,22%

Programme des Nations Unies pour l'Environnement	0,30	-	-	-	-	-	0,16	0,16	53,12%
Programme des Nations Unies pour le Développement	0,99	-	-	0,03	0,01	-	0,05	0,09	9,00%
République Fédérale d'Allemagne	0,21	-	-	-	-	-	0,06	0,06	30,31%
Union Économique et Monétaire Ouest Africaine	1,60	-	-	0,03	0,43	-	0,07	0,52	32,79%
UNION EUROPEENNE (UE)	19,23	-	-	-	2,99	1,03	0,41	4,44	23,08%
<b>TOTAL</b>	<b>116,45</b>	<b>0,47</b>	<b>1,90</b>	<b>3,24</b>	<b>6,14</b>	<b>1,82</b>	<b>9,31</b>	<b>22,87</b>	<b>19,64%</b>

*Sources : DDPF, DGBF*

**Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts  
(en milliards de FCFA)**

Sources de financement	Prévision	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
Agence Française de Développement	6,50	0,00	0,00	0,23	2,59	0,00	0,00	2,82	43,42%
Banque Africaine de Développement	5,71	0,00	0,57	0,07	0,69	0,05	0,55	1,93	33,84%
Banque Arabe pour le Développement des États Africains	2,93	0,00	0,00	0,00	0,02	0,09	0,14	0,24	8,30%
Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO	3,15	0,00	0,00	0,16	0,16	0,10	0,02	0,44	14,02%
Banque Islamique de Développement	10,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,53	0,55	4,97%
Banque Mondiale	37,29	0,67	0,36	0,79	2,64	2,20	3,13	9,79	26,26%
Banque Ouest Africaine de Développement	23,04	0,00	0,23	0,82	1,10	0,68	0,56	3,39	14,71%
EXIM BANK Inde	7,14	0,18	0,39	0,22	0,04	0,36	0,00	1,18	16,48%
Financement rechercher	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

Fonds Abudhabi	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonds de solidarité islamique pour le développement	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonds International de Développement Agricole	1,91	0,00	0,33	0,10	0,26	0,00	0,09	0,77	40,13%
Fonds Koweïtien pour le Développement	2,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonds Mondial	0,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonds Saoudien pour le Développement	2,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonds spécial du Nigéria	0,91	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,02	2,35%
OFID	3,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Rimon-Group	1,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>120,89</b>	<b>0,85</b>	<b>1,88</b>	<b>2,40</b>	<b>7,50</b>	<b>3,49</b>	<b>5,01</b>	<b>21,13</b>	<b>17,48%</b>

Source : DDPF, DGBF

**Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécutions des programmes et des dotations par ministères ( en milliards de FCFA)**

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN JUIN 2021		
			AE	CP	EXECUTION
110	Assemblée Nationale	Dotation: Assemblée Nationale	0,62	5,51	2,94
		<b>Total Assemblée Nationale</b>	<b>0,62</b>	<b>5,51</b>	<b>2,94</b>
120	Présidence de la République	Dotation: Présidence de la République	1,46	24,68	13,89
		<b>Total Présidence de la République</b>	<b>1,46</b>	<b>24,68</b>	<b>13,89</b>
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	0,00	0,07	0,02
		Inclusion financière et secteur informel	6,26	3,36	0,25
		<b>Total Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel</b>	<b>6,26</b>	<b>3,42</b>	<b>0,27</b>
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique de la Primature	0,25	1,35	0,52
		<b>Total Premier Ministère</b>	<b>0,25</b>	<b>1,35</b>	<b>0,52</b>
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : SGG	0,01	0,18	0,03
		<b>Total Secrétariat Général du Gouvernement</b>	<b>0,01</b>	<b>0,18</b>	<b>0,03</b>

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN JUIN 2021		
			AE	CP	EXECUTION
140	Cour Constitutionnelle	Dotation: Cour Constitutionnelle	1,81	1,29	0,16
		<b>Total Cour Constitutionnelle</b>	<b>1,81</b>	<b>1,29</b>	<b>0,16</b>
150	Cour Suprême	Dotation: Cour Suprême	0,02	0,48	0,26
		<b>Total Cour Suprême</b>	<b>0,02</b>	<b>0,48</b>	<b>0,26</b>
160	Médiature	Dotation: Médiature	0,00	0,08	0,02
		<b>Total Médiature</b>	<b>0,00</b>	<b>0,08</b>	<b>0,02</b>
170	Cour des Comptes	Dotation: Cour des Comptes	0,00	1,36	0,42
		<b>Total Cour des Comptes</b>	<b>0,00</b>	<b>1,36</b>	<b>0,42</b>
180	Conseil Economique et Social	Dotation: Conseil Economique et Social	0,00	0,30	0,00
		<b>Total Conseil Economique et Social</b>	<b>0,00</b>	<b>0,30</b>	<b>0,00</b>
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	0,00	0,32	0,14
		<b>Total Haute Autorité de l'Audiovisuel &amp; de la Communication</b>	<b>0,00</b>	<b>0,32</b>	<b>0,14</b>
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Pilotage et soutien des services du MEF	0,01	1,55	0,37
		Mobilisation des ressources financières	0,00	17,03	17,00
		Gestion macroéconomique	2,57	2,94	0,21
		Programmation et gestion budgétaire	0,01	2,79	0,83
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	7,02	10,38	5,95
		Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	0,01	1,72	0,54
		Dotation : Dépenses communes de transfert	0,00	8,60	5,04
		Dotation: Charges financières de la dette publique	0,00	110,06	4,14
		Dotation: Dépenses communes ordinaires	0,00	150,17	37,84

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN JUIN 2021		
		AE	CP	EXECUTION
	Dotation: Dépenses communes d'investissement	73,55	73,55	0,04
	<b>Total Ministère de l'Economie et des Finances</b>	<b>83,17</b>	<b>378,78</b>	<b>71,97</b>
220	Ministère du Plan et de la Coopération			
	Pilotage et Soutien aux services du ministère du plan et de la coopération	0,02	0,80	0,29
	Planification du développement	1,57	2,77	0,71
	Coopération au développement	0,00	0,26	0,01
	<b>Total Ministère du Plan et de la Coopération</b>	<b>1,59</b>	<b>3,83</b>	<b>1,00</b>
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur			
	Pilotage et soutien aux services du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur	0,08	0,69	0,52
	Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,17	13,27	1,98
	Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les Organisations internationales	0,00	0,08	0,00
	<b>Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur</b>	<b>0,25</b>	<b>14,04</b>	<b>2,51</b>
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes			
	Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,05	0,20	0,05
	Développement à la base	2,39	4,69	0,01
	Jeunesse	4,44	8,75	2,08
	<b>Total Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes</b>	<b>6,88</b>	<b>13,64</b>	<b>2,14</b>
310	Ministère des Armées			
	Pilotage et soutien du MDAC	0,04	0,20	0,04
	Préparation et emploi des Forces	1,69	20,95	6,75
	Équipement, logistique et soutien interarmées	0,38	37,55	14,28
	Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,08	0,01

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN JUIN 2021		
		AE	CP	EXECUTION
	Dotation: Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MDAC + Renseignements	4,39	6,81	5,40
	<b>Total Ministère des Armées</b>	<b>6,54</b>	<b>65,59</b>	<b>26,48</b>
410	Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,02	0,37	0,26
	Décentralisation et Déconcentration	4,10	9,55	2,56
	Gouvernance Politique et Institutionnelle	0,00	0,82	0,02
	Développement des Territoires	0,34	0,45	0,06
	<b>Total Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires</b>	<b>4,47</b>	<b>11,18</b>	<b>2,89</b>
420	Pilotage et soutien des services du ministère de la justice	0,01	0,69	1,02
	Administration de la justice	0,00	3,21	0,86
	Accès au droit et à la justice	0,00	0,12	0,03
	Administration pénitentiaire et réinsertion	0,00	1,62	0,85
	<b>Total Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation</b>	<b>0,02</b>	<b>5,64</b>	<b>2,75</b>
421	Dotation: Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,03
	<b>Total Conseil Supérieur de la Magistrature</b>	<b>0,00</b>	<b>0,07</b>	<b>0,03</b>
430	Pilotage et soutien des services du MSPC	0,06	0,24	0,63
	Sécurité intérieure et criminalité transfrontalière	0,31	13,85	7,04
	Protection civile	0,32	1,76	0,00
	Dotation du MSPC	0,00	1,13	0,88
	<b>Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile</b>	<b>0,69</b>	<b>16,98</b>	<b>8,55</b>

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN JUIN 2021		
			AE	CP	EXECUTION
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	21,82	20,43	22,11
		Enseignements Préscolaire et Primaire	34,78	81,34	38,27
		Enseignement secondaire général	9,16	42,39	0,55
		Enseignement technique et Formation professionnelle	2,35	9,99	3,58
		Artisanat	0,00	0,69	0,34
		<b>Total Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat</b>	<b>68,12</b>	<b>154,85</b>	<b>64,86</b>
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Pilotage et soutien aux services du MESR	1,00	0,38	0,10
		Enseignement Supérieur : Orientation et Promotion de la Formation Professionnelle vers les Métiers Prioritaires	8,92	35,37	9,87
		Recherche et Innovation	21,76	4,94	0,04
		<b>Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</b>	<b>31,67</b>	<b>40,69</b>	<b>10,02</b>
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé	0,17	3,77	9,98
		Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	27,57	59,79	8,81
		Couverture Santé Universelle	2,30	4,17	0,43
		Réponse aux urgences sanitaires	10,08	10,14	0,01
		<b>Total Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins</b>	<b>40,12</b>	<b>77,87</b>	<b>19,22</b>
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	Pilotage et soutien au services du ministère en charge de la fonction publique	0,02	0,56	0,30
		Fonction publique	0,01	0,45	0,23
		Modernisation de l'administration publique	0,67	0,89	0,09
		Emploi	0,00	1,30	0,63

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN JUIN 2021		
		AE	CP	EXECUTION
	Travail	0,00	0,90	0,44
	<b>Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social</b>	<b>0,70</b>	<b>4,10</b>	<b>1,69</b>
720	Ministère de la Communication et des Médias			
	Pilotage et soutien aux services du ministère de la Communication et des Médias (MCM)	0,02	1,60	1,56
	Communication et information	0,04	2,42	1,06
	<b>Total Ministère de la Communication et des Médias</b>	<b>0,05</b>	<b>4,02</b>	<b>2,61</b>
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation			
	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,03	1,22	0,72
	Promotion de l'action sociale	0,00	0,58	0,31
	Protection de l'enfant	0,00	0,38	0,14
	Genre et promotion de la femme	0,04	0,55	0,28
	Alphabétisation et éducation non formelle	0,00	0,18	0,08
	<b>Total Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation</b>	<b>0,07</b>	<b>2,92</b>	<b>1,51</b>
750	Ministère des Sports et Loisirs			
	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	0,05	0,21	0,05
	Sports et Loisirs	0,25	2,32	0,91
	<b>Total Ministère des Sports et Loisirs</b>	<b>0,30</b>	<b>2,53</b>	<b>0,96</b>
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière			
	Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,01	0,25	0,13
	Développement des infrastructures de production de l'information géographique	0,12	0,18	0,05
	Logement décent	0,35	0,58	0,09
	Cadre de vie	5,27	6,08	0,36
	<b>Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière</b>	<b>5,75</b>	<b>7,11</b>	<b>0,63</b>
810	Ministère de l'Agriculture, de			
	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,40	3,87	0,82

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN JUIN 2021			
		AE	CP	EXECUTION	
l'Elevage et du Développement Rural	Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	20,57	9,80	0,37	
	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	32,04	22,23	4,40	
	Sécurité alimentaire et résilience des populations	2,28	3,26	0,49	
	<b>Total Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural</b>	<b>55,29</b>	<b>39,16</b>	<b>6,08</b>	
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	Pilotage et soutien des services du MEHV	0,08	0,50	0,16
		Gestion intégrée des ressources en eau	0,35	0,24	0,02
		Approvisionnement en eau potable	48,38	23,93	0,05
		Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	0,46	0,35	0,03
		<b>Total Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise</b>	<b>49,26</b>	<b>25,02</b>	<b>0,26</b>
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	Pilotage et soutien aux services du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC)	0,01	0,07	0,02
		Transport maritime	20,47	5,40	0,00
		Filière halieutique	0,96	0,96	0,01
		Développement et protection du littoral	0,10	0,10	0,00
		<b>Total Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière</b>	<b>21,54</b>	<b>6,53</b>	<b>0,03</b>
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	Pilotage et soutien aux services du MCICL	0,38	0,69	0,17
		Commerce et Consommation Locale	2,72	13,54	1,68
		Industrie	0,12	0,38	0,11
		<b>Total Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale</b>	<b>3,23</b>	<b>14,61</b>	<b>1,96</b>
821	Ministère de la Promotion des Investissements	Dotation Ministère de la promotion des investissements	0,10	0,23	0,02
		<b>Total Ministère de la Promotion des Investissements</b>	<b>0,10</b>	<b>0,23</b>	<b>0,02</b>

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN JUIN 2021		
			AE	CP	EXECUTION
830	Ministère des travaux publics	Pilotage et soutien aux services du MTP	0,12	0,97	0,34
		Réseaux de routes nationales	145,95	78,78	4,52
		Développement des bâtiments publics	2,46	6,84	0,23
		<b>Total Ministère des travaux publics</b>	<b>148,52</b>	<b>86,59</b>	<b>5,08</b>
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	0,00	0,06	0,02
		Développement et extension du réseau des pistes rurales	11,75	11,81	0,06
		<b>Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales</b>	<b>11,75</b>	<b>11,87</b>	<b>0,08</b>
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires	0,03	0,16	0,03
		Transport aérien	0,08	0,83	0,29
		Services de transports routiers et ferroviaires	21,46	8,73	0,41
		<b>Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien</b>	<b>21,56</b>	<b>9,72</b>	<b>0,72</b>
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	Pilotage et soutien	0,06	0,34	0,21
		Mines	3,46	3,67	0,02
		Energies	111,02	36,90	0,22
		<b>Total Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines</b>	<b>114,54</b>	<b>40,91</b>	<b>0,45</b>
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Culture et du Tourisme	0,03	0,62	0,46
		Culture	0,00	0,69	0,22
		Tourisme	0,20	0,41	0,01
		<b>Total Ministère de la Culture et du Tourisme</b>	<b>0,22</b>	<b>1,71</b>	<b>0,69</b>
860	Ministère de l'Environnement	Pilotage et soutien aux services du MERF	0,37	1,44	0,60

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN JUIN 2021			
		AE	CP	EXECUTION	
et des Ressources Forestières	Gestion durable des écosystèmes	2,50	4,12	0,47	
	Environnement et mobilité durable	9,07	9,34	0,02	
	<b>Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières</b>	<b>11,94</b>	<b>14,90</b>	<b>1,09</b>	
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,01	0,08	0,02
		Infrastructures numériques et postales	20,71	20,92	0,00
		Digitalisation des activités économiques et sociales	37,08	4,51	0,00
		<b>Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale</b>	<b>57,79</b>	<b>25,51</b>	<b>0,02</b>
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	Pilotage et soutien des actions du MDHFCRIR	0,02	0,22	0,11
		Promotion et protection des droits de l'homme	0,00	0,05	0,01
		Consolidation de la démocratie et de la paix	0,00	0,03	0,02
		Formation à la citoyenneté	0,00	0,09	0,02
		Relations avec les institutions de la République	0,00	0,04	0,00
		<b>Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République</b>	<b>0,02</b>	<b>0,44</b>	<b>0,15</b>
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	Dotation : CNDH	0,00	0,35	0,18
		<b>Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,35</b>	<b>0,18</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>756,59</b>	<b>1120,37</b>	<b>255,31</b>	

Sources : DGBF, SIGFIP

**Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes  
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	30-juin-21				
	LFI	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin juin 2021
Services généraux des administrations publiques	18,03	18,03	18,03	1,41	7,84%
Défense	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Affaires économiques	118,83	231,61	118,83	28,19	23,72%
Protection de l'environnement	10,59	9,35	10,59	2,27	21,39%
Logement et équipements collectifs	25,41	50,15	25,41	4,25	16,74%
Santé	36,97	-	36,97	5,48	14,82%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Enseignement	21,84	65,72	21,84	0,73	3,36%
Protection sociale	5,66	38,23	5,66	1,67	29,49%
<b>TOTAL</b>	<b>237,34</b>	<b>413,10</b>	<b>237,34</b>	<b>44,00</b>	<b>18,54%</b>

*Sources : DGBF, SIGFIP*

**Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes  
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	30-juin-21				
	Prévision	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin juin 2021
Services généraux des administrations publiques	16,74	16,39	16,74	4,26	<b>25,42%</b>
Défense	6,30	6,30	6,30	4,44	<b>70,38%</b>
Ordre et sécurité publics	0,71	0,71	0,71	0,03	<b>4,06%</b>
Affaires économiques	113,53	198,76	113,53	7,45	<b>6,56%</b>

<b>Protection de l'environnement</b>	1,45	2,69	1,45	0,07	<b>4,92%</b>
<b>Logement et équipements collectifs</b>	20,58	22,15	20,58	0,19	<b>0,91%</b>
<b>Santé</b>	7,34	3,29	7,34	0,14	<b>1,95%</b>
<b>Loisirs, culture et culte</b>	0,31	0,31	0,31	0,01	<b>3,70%</b>
<b>Enseignement</b>	6,68	35,61	6,68	0,21	<b>3,11%</b>
<b>Protection sociale</b>	20,51	20,51	20,51	0,00	<b>0,01%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>194,17</b>	<b>306,73</b>	<b>194,17</b>	<b>16,79</b>	<b>8,65%</b>

Sources : DGBF, SIGFIP

### Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative (en milliards de FCFA)

MINISTERES		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	TOTAL
110	Assemblée Nationale	2,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,94
120	Présidence de la République	12,88	0,32	0,00	0,55	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	13,89
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,02	0,00	0,00	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27
130	Premier Ministère	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,52
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03
140	Cour Constitutionnelle	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16
150	Cour Suprême	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26
160	Médiature	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
170	Cour des Comptes	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42
180	Conseil Economique et Social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MINISTERES		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publiques	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	TOTAL
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14
210	Ministère de l'Economie et des Finances	47,77	0,00	0,04	6,90	0,00	1,64	0,00	0,13	0,00	15,49	71,97
220	Ministère du Plan et de la Coopération	0,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	1,00
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	2,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,51
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,05	0,00	0,00	2,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,04	2,14
310	Ministère des Armées	1,04	25,34	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	26,48
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	2,48	0,00	0,00	0,00	0,36	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	2,89
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,94	0,00	1,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,75
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	1,47	0,00	7,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	8,55
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	13,00	0,00	0,00	0,34	0,00	0,00	0,00	0,00	51,52	0,00	64,86
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,76	0,00	10,02
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	9,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,32	0,00	0,17	0,02	19,22

MINISTERES		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publiques	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	TOTAL
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,50	0,00	0,00	1,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12	0,00	1,69
720	Ministère de la Communication et des Médias	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,24	0,00	0,00	2,61
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,13	1,12	1,51
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,91	0,00	0,00	0,96
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,63
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	0,44	0,00	0,00	5,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,08
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,02	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,17	0,00	0,00	1,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,96
821	Ministère de la Promotion des Investissements	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
830	Ministère des travaux publics	0,28	0,00	0,00	4,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	5,08
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,02	0,00	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,02	0,00	0,00	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,72
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	0,16	0,00	0,00	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,45

MINISTERES		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publiques	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	TOTAL
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,37	0,00	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00	0,28	0,00	0,00	0,69
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,27	0,00	0,00	0,00	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,09
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,08	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,15
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
<b>Total général</b>		<b>100,99</b>	<b>25,65</b>	<b>9,07</b>	<b>24,46</b>	<b>1,18</b>	<b>2,50</b>	<b>9,47</b>	<b>3,58</b>	<b>61,72</b>	<b>16,68</b>	<b>255,31</b>

*Sources : DGBF, SIGFIP*